

Extrait du Commune de Saint-Sandoux

<http://www.saint-sandoux.fr/urbanisme-environnement/article/assainissement>

Assainissement

- Urbanisme Environnement -

Date de mise en ligne : mardi 22 mars 2016

Commune de Saint-Sandoux

Il existe deux types d'assainissement :

- Assainissement collectif :

L'assainissement est dit "collectif" lorsque l'habitation est raccordée à un réseau communal d'assainissement.

Pour une demande d'abonnement au réseau d'assainissement collectif : imprimer et remplir la fiche ci-dessous. Cette fiche est aussi disponible en mairie.

- Assainissement non collectif :

Toutes les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau de collecte des eaux usées (égouts) doivent être équipées d'une installation autonome dite "assainissement non collectif" pour traiter individuellement leurs eaux usées domestiques.

Pour tout renseignement, contactez directement la mairie ou rendez-vous sur le site suivant :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N82.xhtml>
